

---

PROGRAMME : L'ÉDUCATION OUT LOUD1 (EOL1)

## Rapport d'activité

### 1.2.4 Formation de 180 acteurs communaux sur les mesures alternatives aux Châtiments corporels et les Violences basées sur le Genre



Octobre 2020

*"Cette activité a été financièrement soutenue par EOL et son agent de subvention Oxfam IBIS. Le soutien financier n'implique pas que EOL ou Oxfam IBIS soient responsables du contenu ou des messages faisant partie de l'activité"*

## INTRODUCTION

Le programme EOL-OC1 dénommé Projet d'Appui aux Renforcement de l'Influence de la Société Civile (PARISC) au Bénin et mise en œuvre par la Coalition, est une initiative mondiale qui vise à contribuer à la réalisation du droit à l'éducation au plan national. Dans le cadre des interventions dudit projet, il a été organisé de la période du 09 septembre au 08 octobre 2020 dans les neuf (09) communes du Zou, la formation des acteurs communaux sur les mesures alternatives aux Châtiments Corporels et les Violences basées sur le genre en milieu scolaire.

Il était prévu former 180 acteurs mais au final on a pu atteindre environ 225 acteurs communaux de 45 écoles dont 18 Etablissements secondaires 27 écoles primaires publiques. Notons qu'à chaque regroupement, une autorité éducative à savoir, soit un Chef de Région Pédagogique, soit un Conseil Pédagogique était présent à pour soutenir l'équipe technique qui assurait la formation.

L'ouverture et la clôture des sessions ont été assurée par le Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire (DDEMP) Zou, **Monsieur Pierre-Chellon HOUNKANDJI**, qui n'a pas cessé de remercier la Coalition pour les actions utiles qu'elle mène pour accompagner l'Etat.



Le DDEMP lors de l'ouverture des travaux dans la commune de Bohicon

Cette session a été conduite dans l'équipe de coordination, certaines structures membres et structures partenaires de la Coalition. Entre autres structures nous énumérerons : ONG RACINES, FAWE BENIN, RACINES, RADEB, CAEB, LA CHRYSALIDE et la FENAPEB.

Les objectifs fixés pour cette activité se présentent comme suit :

- contribuer à garantir à tous les enfants filles et garçons, en particulier les plus vulnérables, une éducation de base inclusive de qualité, efficace et efficiente au Bénin notamment dans le département du zou.
- Initier les acteurs de l'éducation concernés à l'application des MACC
- Outiller les acteurs de l'éducation pour la lutte contre le VBG
- Mettre en place au niveau de chaque école ciblée, un dispositif de dénonciation et de suivi des cas avérés.

Pour ce faire, à chaque regroupement, Les acteurs de l'éducation dans les localités ciblées sont initiés à la mise en application des MACC et s'engagent à promouvoir la non-violence en milieu scolaire et familial, ils sont également outillés pour la lutte contre les VBG en milieu scolaire. Il est instauré l'installation d'un dispositif de dénonciation des cas de violences dans chaque école bénéficiaires de la formation, afin de sanctionner systématiquement les cas qui seront dénoncés. Et pour faciliter le contenu des thématiques à développer, nous avons utilisé comme dument de référence pour la formation, le règlement intérieur des écoles maternelles et primaires révisé en 2018 sous la direction de la Coalition.



Plénière après les travaux de groupe dans la commune de Covè

Afin de s'assurer que les thématiques ont été cernées par les participants nous avons utilisé une approche participative en constituant des groupes qui ont des consignes précises sur lesquelles les membres des groupes doivent y réfléchir :

## CONSIGNES

1- Approche définitoire des notions :  
Enfant - Maltraitance de l'enfant – Fautes – Sanction - Châtiments corporels

2- Donnez quelques exemples de châtiments corporels

3- Enumérez les causes du châtiment corporel

4- Enumérez les conséquences du châtiment corporel sur l'enfant et l'adulte qui fait recours au châtiment corporel selon les champs ci-dessous:

séquelles physiques	des séquelles psychologiques	des séquelles sur le plan social
---------------------	------------------------------	----------------------------------

5- Enumérez les conséquences Sur le système éducatif

### Liste de quelques mesures alternatives aux châtiments Corporels

1- Charte de l'école

2- Communication pour un changement de comportement

3- Recours aux parents

4- Présentation d'excuses par le coupable

5- Exclusion temporaire

6- Echanges avec l'enfant

7- Retenue partielle

8- Pédagogie différenciée

9- Mise en garde

10- Changement de place

11- Petite animation de classe

12- Restitution de l'objet volé ou de la vérité

N <sup>o</sup>	Mesures alternatives	Pour éviter/corriger quelles fautes ?	Processus de mise en place et d'utilisation	Supports
----------------	----------------------	---------------------------------------	---	----------

Après la restitution des travaux de groupe, une synthèse est faite afin de garder les éléments essentiels pour éradiquer les châtiments corporels et les violences basées sur le genre en milieu scolaire et familial.

Pour ce faire, il est prévu dans chaque école :

- Installer une boîte de dénonciation anonyme,
- Informer les parents ou les autorités éducatives (Directeur, surveillant, censeur, etc....)
- Mettre sur pieds un comité de gestion des cas dénoncés,

Ce comité sera composé de :

- Le directeur de l'établissement,
- l'enseignant qui a participé à la formation,
- deux écoliers/ères/ élèves
- une animatrice de cantine scolaire,
- deux membres du bureau des Associations des Parents d'élèves.

Des engagements ont été pris par les acteurs entre autre, la réalisation du dispositif de dénonciation doit être assurée par les membres APE avec l'aide du Directeur. Le Chef de l'établissement devra faire la restitution aux autres membres de son équipe afin de faire passer les messages.

Toutes les sessions de formation de sont achevées dans une ambiance de satisfaction de tous les participants.

**La Chargée de Programmes**

**Vitale OKE**

